



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 11 novembre 2015

Loi sur les produits du tabac: le Conseil fédéral laisse passer sa chance

L'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac est très déçue du message relatif à la loi sur les produits du tabac. Malgré le nombre élevé de jeunes fumeurs et fumeuses, le Conseil fédéral continue d'accorder plus d'importance aux intérêts de l'économie du tabac qu'à la santé de la population. Ainsi il passe à côté d'une occasion unique d'économiser des millions de francs avec une loi efficace.

Les nouveaux chiffres concernant le pourcentage de jeunes qui fument rendent visible à quel point le marketing de l'industrie du tabac fonctionne: en Suisse, près de 27 pourcent des 15-19 ans fument. L'industrie du tabac recrute avec succès de nouveaux clients dans cette catégorie d'âge. Le Conseil fédéral souhaite, malgré tout, continuer à autoriser la publicité dans les points de vente et le parrainage des festivals Open-air. Alors que la majorité de la population suisse se prononce en faveur d'une interdiction totale de la publicité pour les produits du tabac. Il est prouvé qu'une telle interdiction permet de réduire la consommation de tabac de 7 pourcent. En Suisse, ce sont chaque année 9'500 personnes qui décèdent prématurément des conséquences de leur tabagisme.

Des coûts peu élevés, des économies de plusieurs millions

Une étude commandée par l'Office fédéral de la santé publique révèle des résultats étonnants au sujet de l'impact économique de la loi sur les produits du tabac: alors que les coûts de mise en œuvre de cette loi s'élèveront à seulement 20 millions CHF par an, les économies qu'elle permettra de réaliser pourront monter jusqu'à 600 millions CHF par année. Une interdiction totale de la publicité et du parrainage aurait comme conséquence des économies encore plus importantes. Il est ainsi incompréhensible aux yeux de l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac que le Conseil fédéral propose une loi incomplète au Parlement malgré ces faits convaincants.

Le Parlement est sollicité

La protection de la jeunesse pourra être garantie uniquement avec une loi efficace. En plus

des interdictions prévues de la publicité au cinéma, par affichage et dans les médias imprimés, il est nécessaire d'interdire le parrainage et la publicité dans les points de vente, tels que les kiosques. L'étude sur les impacts économiques prouve que le projet de loi actuel n'empêchera pas l'industrie du tabac de faire de la publicité pour ces produits mortels. Les moyens et outils publicitaires seraient simplement déplacés vers les canaux encore autorisés à savoir, les points de vente et festivals. L'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac demande aux parlementaires de tenir compte, lors des délibérations au sujet de la loi, des résultats de l'étude, du nombre élevé de jeunes fumeurs et fumeuses ainsi que de la volonté de la population. Notre objectif à tous doit être une loi efficace pour que dans le futur de moins en moins de jeunes viennent remplir les statistiques des taux de fumeurs.

Pour de plus amples informations:

www.stop-pub-tabac.ch

Contact médias:

Ligue pulmonaire suisse:

Grégoire Vittoz, porte-parole, +41 21 623 38 85, gregoire.vittoz@lpvd.ch

Addiction Suisse:

Corine Kibora, porte-parole, +41 79 730 60 75, ckibora@addictionsuisse.ch

Association suisse pour la prévention du tabagisme:

Verena El Fehri, directrice, +41 31 599 10 20, info@at-schweiz.ch

Ligue Suisse contre le cancer:

Flavia Nicolai, cheffe de la communication, +41 31 389 94 13, flavia.nicolai@liguecancer.ch